

## CONSEIL D'ADMINISTRATION INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES D'AIX-EN-PROVENCE

### DÉLIBÉRATION n° 2019/07/06-10

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 06/07/2019,  
sous la présidence de Madame Francine Mariani-Ducray,

**Vu** le Code de l'Éducation, notamment ses articles D741-9 à D741-11 ;

**Vu** le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements ;

**Vu** le règlement intérieur de l'institut d'études politiques d'Aix-en-Provence ;

#### DÉCIDE :

#### **OBJET : Convention de partenariat avec l'École de l'Air (2019-2020, renouvelable)**

La présente convention a pour objet de développer entre Sciences Po Aix et l'École de l'Air des axes de coopération dans le domaine de la recherche, notamment en matière de formation doctorale et la délivrance du diplôme de fin d'études de cet institut et du diplôme national de master « *Géostratégie, défense et sécurité internationale* » de l'Université d'Aix-Marseille aux élèves officiers.

Le conseil d'administration approuve la convention avec l'École de l'Air d'une durée d'un an, renouvelable 2 fois telle qu'annexée à la présente délibération.

Membres en exercice : 30


Quorum : 16

Présents et représentés : 27

Majorité des présents et représentés : 14

**Cette délibération est adoptée par le conseil d'administration après en avoir délibéré et à l'issue d'un vote des membres par 27 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstention.**

Fait à Aix-en-Provence, le 06/07/2019

  
Francine Mariani-Ducray  
Présidente du conseil d'administration  
de l'IEP d'Aix-en-Provence

**DATE AFFICHAGE : 28/08/2019**